

Compte rendu de l'audience avec P Charvet, directeur de l'ONISEP,

le 28 Septembre 2011

Délégation SNES : Florence Villiers, Catherine Remermier secrétaire de catégorie du SNES-FSU

Nous avons principalement abordé trois points lors de cette audience.

1 L'évolution globale de l'office

Nous avons tenu à faire part au directeur de nos inquiétudes sur les missions de service public de l'office. Plusieurs critiques nous sont revenues des réunions avec les copsy et les DCIO, concernant les partenariats récents de l'Onisep et de l'Etudiant dans les publications, l'affichage publicitaire pour des grandes écoles privées sur la page d'accueil du site, la moindre lisibilité des informations sur les formations sur le site, l'annonce de la disparition de certains guides gratuits par certaines Dronisep, l'adresse privilégiée des publications vers les enseignants et non plus vers les CIO. Plus largement, nous avons souligné le recul par rapport à des années antérieures quant à la communication entre les services de l'office et les CIO. Comment sont véritablement évalués les besoins, la pertinence de telles ou telles publications ? Aucun échange n'est mis en place avec les copsy et les DCIO qui sont pourtant aux premières loges pour constater les difficultés ou les manques dans les pratiques de recherche d'informations du public scolaire.

Le Directeur a pris bonne note de ces critiques précises et nous a assuré qu'il envisageait de resserrer les liens avec les DRONISEP.

Florence Villiers a fait remarquer que le dossier sur l'intranet est en souffrance depuis des années, jamais prioritaire et sans budget suffisant. Nous avons également souligné l'intérêt qu'il y aurait, particulièrement en cette période de sévères attaques contre les services publics de renforcer les liens entre l'ONISEP et le service d'orientation de l'Education Nationale qui peut contribuer, à la différence des autres « opérateurs », au meilleur ajustement des publications et supports numériques, en direction des élèves.

Le Directeur semble vouloir étendre le service intranet dans le sens d'un accès privilégié entre les CIO et les Dronisep afin de développer ces échanges. Il s'est engagé à reprendre le dossier avec cette perspective très rapidement.

Nous avons également repris l'ensemble des critiques que nous avons apporté lors du Conseil Supérieur de l'Education en Juillet 2011 sur la réforme de l'organisation financière et administrative de l'ONISEP. La modification du décret supprime la représentation syndicale des enseignants et des copsy et DCIO autres que ceux qui travaillent à l'ONISEP. Le CA de l'ONISEP devient ainsi celui où la représentation syndicale sera la plus faible ! Lorsqu'on lit dans ce même décret que désormais la constitution de GIP pour les partenariats avec le privé sera facilitée, on comprend mieux l'intérêt de se laisser les mains libres ! De plus la maîtrise d'ouvrage du portail pour le Service dématérialisé

vient d'être confié au centre inffo, association loi 1901 et non à L'Onisep, établissement public . Un regroupement des opérateurs, évoqué dans le rapport Guégot, n'est selon nous pas à écarter.

Le Directeur ne s'est pas prononcé sur cette dernière éventualité mais reconnaît que le Centre INFFO n'est pas dans la même logique. Il a précisé que le projet de décret émanait du Ministère et non de la direction de l'office.

2 La DRONISEP d'Ile de France

Nous avons transmis à P Charvet les vives inquiétudes qui se sont exprimées dans les réunions syndicales qui ont eu lieu récemment au sujet du devenir de la DRO d'ile de France. Comme nous l'avions indiqué dans une précédente info-rapide, nos collègues ont en effet appris mi-Mai que le bail des locaux qu'ils occupent ne serait pas renouvelé. Nos collègues sont depuis sans nouvelles sur la position de la direction : recherche de nouveaux locaux et où ? Déménagement sur Lognes ? Compression de personnels ? Nous avons pointé le manque de dialogue social et le peu de cas fait des situations personnelles.

Le Directeur nous a confirmé que les nouvelles règles immobilières concernant les administrations imposaient des taxes bien trop élevées pour conserver les locaux. **Mais P Charvet nous a affirmé qu'il n'était pas question de transférer la DRO d'Ile de France à Lognes et qu'il procédait à la recherche de locaux, indépendants, sur Paris. Il a confirmé qu'une partie des services pourraient être logés à Lognes mais sans qu'un plan précis ait été établi. Les deux tiers des collègues devraient pouvoir rester sur place.**

Nous avons une nouvelle fois renouvelé notre demande d'une rencontre du Directeur avec l'ensemble des personnels de la DRO car la cohérence et la coordination sont aussi les garants de la professionnalité. **Celui s'est engagé à organiser une réunion très rapidement avec l'ensemble du personnel de la DRO avant tout entretien individuel afin de poser clairement, pour tous, les perspectives ultérieures.**

3 Le fonctionnement interne avec les élus du personnel

Nous avons rappelé avec force notre souci que les représentants syndicaux puissent exercer leur mandat en toute sérénité et ne subissent pas dans leur travail professionnel, des mises en causes ou des critiques liées en fait à leur engagement. Le message paraît avoir été bien reçu.